

6 Société et Culture

Santé/29e journée scientifique de la Société gabonaise de chirurgie (Sogac) Réflexion autour de la prise en charge des urgences chirurgicales

Prissilica. M. MOUITY
Libreville/Gabon

MEDECINS et chirurgiens du Gabon étaient réunis samedi à la salle polyvalente du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). A l'occasion de la 29e journée scientifique organisée par la Société gabonaise de chirurgie (Sogac).

Au menu de l'édition de cette année, des communications scientifiques autour des thèmes " Urgence chirurgicales ", " pathologies tumorales " et bien d'autres. Comme lors des précédentes éditions, des praticiens venus des CHU et cliniques du pays ont présenté les travaux réalisés tout au long de l'année, afin de partager, échanger et améliorer les soins apportés aux patients. Ainsi, ont-ils éclairé l'assistance sur des pathologies telles que les occlusions intestinales, les appendicites aiguës, l'éviscération vaginale après l'hystérectomie, l'embrochage du massif



Photo : Prissilica Moussevou Mouity

Les officiels dont le Pr Ondo N'Dong (c), président de la Sogac, au lancement des travaux.

facial par arme blanche... Autant d'urgences chirurgicales rencontrées dans leurs spécialités respectives.

Grâce à ces journées scientifiques, également ouvertes au public, l'assistance a pris connaissance des cas de pathologies chirurgicales urgentes, leur complication et leur prise en charge. Un des exposés les plus impres-

sionnants a été celui présentant le cas d'un patient de 40 ans admis aux urgences pour traumatisme maxillo-facial, suite à une agression. À l'examen, les spécialistes notaient les manches de ciseaux à 1 cm du canthus externe de l'œil gauche, une fracture du plancher orbitaire gauche. Une extraction de la paire de ciseaux sous anesthésie générale par voie d'abord

exo et endobuccale a été réalisée sur ce dernier pour y remédier. Ce cas, bien que délicat, ne présentait, selon les chirurgiens, aucune complication pré et post opératoire. Après cet exposé, il y a eu bien d'autres, encore plus captivants. Objectif donc atteint pour le professeur Ondo N'Dong, chirurgien thoracique et, par ailleurs, président de la Sogac,

qui considère cette rencontre comme une tribune d'échanges et d'apprentissage. " C'est une réunion d'échanges, d'enseignement que nous tenons deux fois dans l'année. Réunion au cours de laquelle les médecins peuvent présenter leurs travaux, afin d'améliorer leurs pratiques. Et cette année, nous avons mis l'accent sur toutes les pathologies qui sont prises

en charge de façon urgente dans nos services, tels que les cas d'accidents de la circulation, des traumatismes, etc.", a fait savoir le Pr Ondo N'Dong.

Après une journée d'échanges scientifiques, médecins et chirurgiens du Gabon se sont donné rendez-vous pour la 30e édition de leur journée scientifique, l'année prochaine.



Photo : Prissilica Moussevou Mouity

Médecins et chirurgiens lors de leurs échanges.

Droits humains

L'Ong Acade remet des jugements supplétifs à 45 enfants apatrides



Photo : Antoine Essone Ndong

Les bénéficiaires des jugements supplétifs posant avec les autorités au terme de la cérémonie.



Photo : Antoine Essone Ndong

Les représentants des ministères et conseils municipaux présents à la manifestation...



Photo : Antoine Essone Ndong

... ainsi que les membres de l'Ong Acade et la représentante du Système des Nations unies.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

QUARANTE-CINQ enfants apatrides ont vu dernièrement leurs situations juridiques et administratives régularisées avec l'obtention des documents d'état-civil (jugements supplétifs) par l'Organisation non gouvernementale (Ong) Acade. C'était au cours d'une cérémonie, en présence des représentants des ministères de la Justice, chargé des droits humains, de la Famille et de l'Egalité des chances, du Système des Nations unies, de l'Union européenne (UE), des mairies d'Owendo, d'Akanda et de

Ntoum, des Ong et de la société civile.

A cette occasion, le président de l'Ong Acade, Henri Ekogha-Ndong, a rendu un vibrant hommage au président de la République, Ali Bongo Ondimba, et au Premier ministre Julien Nkoghe-Bekalé, ainsi qu'au ministre d'Etat chargé des Droits humains, Edgard-Anicet Mboumbou-Miyakou, " qui ont traduit leur volonté parfaite de venir en aide aux personnes vulnérables, notamment des enfants apatrides, par le biais de multiples partenariats."

Il devait alors lancer un appel à ces autorités et autres partenaires potentiels en vue de l'accroissement de leur soutien pour poursuivre ce chantier car,

a-t-il dit, " de nombreux autres enfants vivent dans notre pays sans la moindre pièce d'état-civil."

Faisant l'historique de sa structure créée le 27 octobre 2001, avec pour chevaux de bataille de tirer les enfants du statut de d'apatrides, de combattre les violences faites aux enfants et aux femmes et la consolidation de la cellule familiale, il s'est réjoui de l'expertise acquise aujourd'hui, à travers ces 7 442 jugements supplétifs obtenus en faveur des enfants apatrides, et la publication de trois actes de portée internationale : le Carnet de présomption d'identité (CPI), le Livret de biens communs (LBC) et la Phrase du mariage mixte mettant en union

légal un expatrié et un Gabonais.

Le 1er maire-adjoint de la mairie d'Owendo a sollicité du ministère de la Justice qu'il fédère toutes les municipalités pour venir à bout du phénomène des enfants apatrides, en s'appuyant sur une Ong comme Acade, qui dispose d'une expertise avérée pour cette problématique. Même son de cloche pour le 3e maire-adjoint de la commune de Ntoum, qui a invité à une campagne de sensibilisation à l'endroit des parents, afin qu'ils se rapprochent des services d'état-civil. Ajoutant : " même si l'enfant est né à la maison, il y a le chef de quartier pour le déclarer ; s'il est né à l'hôpital, la sage-femme est là pour

délivrer le document de déclaration de naissance ; s'il est né dans un bateau, le commandant de bord fera la déclaration de naissance." Représentant le ministre d'Etat à la Justice, Anicet Ndong, directeur de la

Protection des droits de l'Homme, a félicité les efforts de l'Ong Acade en faveur des enfants apatrides, indiquant également que son département est disposé à accompagner de telles initiatives.